

Réf: Dossier 221073

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LE PROFESSIONNEL DU TRANSPORT »

Siège Abidjan, Koumassi, Abidjan Koumassi Soweto
Zoe Bruno 29 BP400 ABIDJAN 29 LOT 242 ILOT 23 Section
MS Parcelle 243 NON LOIN DU TERMINUS 25EN ALLANT
VERS L'EGLISE CATHOLIQUE SAINT PIERRE, Lot 242, Ilot
23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25 Mai 2023, et enregistrés au CEPICI le 30 Mai 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LE PROFESSIONNEL DU
TRANSPORT »

Objet : - Transport Public, Transport Privé.
Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.
- la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Koumassi, Abidjan Koumassi Soweto
Zoe Bruno 29 BP400 ABIDJAN 29 LOT 242 ILOT 23 Section
MS Parcelle 243 NON LOIN DU TERMINUS 25EN ALLANT
VERS L'EGLISE CATHOLIQUE SAINT PIERRE, Lot 242, Ilot

23

Dirigeant(s) M BABA VENCESLAS PATRICK (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-03347 du 08/06/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°42369/GTCA/RC/2023 du 08/06/2023

